

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1303 Société : RAN 54704

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENJEDRA HASSAN

Date de naissance : 20/06/1956

Adresse : 64 HAJ FATHI OULFA essa

Tél. : 0664162105 Total des frais engagés : 2894,1 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22 DEC 2010

Nom et prénom du malade : Benjedra Hassan

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Conectio

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DR Le : 29/12/2010

Signature de l'adhérent(e) :

Benjedra Hassan

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 DEC 2020			300	DR HABIBA Opticien Optométriste Rés. Habiba, N°78, 2 ^e étage El Oulef - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAMZA CASABLANCA Lotis. Haj Jatich Rue C N° 3 Lot. 6 Casablanca - Tél: 0522 93 10 27	22/12/2020	1054.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
SOUK KOREA BLOC E F N° 132 CASABLANCA TEL: 0522 82 12 83	21 DEC 2020					2400

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.
Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'état de la dent.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G 00000000 B 00000000	
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur N. RIAH



الدكتورة ن. رياح

Ophtalmologiste (Adultes et Enfants)

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca

Ancienne Interne du CHU de Pointe à Pitre, France

Ancienne résidente à l'Hôpital 20 Août

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

إخصاصية في الطب و جراحة العيون (صغار و كبار)

داخلية سابقة بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد

طبية داخلية سابقة بالمركز الاستشفائي الجامعي

بوانت أبتر - فرنسا

طبية مقيمة سابقة بمستشفي 20 غشت

دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء و جامعة بفرندي

Casablanca, le :

22 Dec 2020

~~Bengmra~~
~~Hassan~~

24.00

① -

Pom'c = 1 flacon Bb

20.80

② -

FRAKIDEX
Pom. Ophta. 5 g
Zenith Pharma

Pommade = 1 app
Gson



25.00 x 2
③ - LensPhar =

1 flacon x 8 k

26 Toujoule
Tah.80

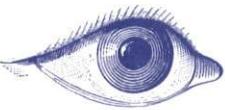
LEVOPHTA 0.05%	LOT/ عيار	H5469
Colyre 5ml	FAB/ تاريخ الإنتاج	01-2020
	EXP/ تاريخ انتهاء	12-2021
LEVOPHTA 0.05%	LOT/ عيار	H5469
Colyre 5ml	FAB/ تاريخ الإنتاج	01-2020
ZENITH PHARMA	EXP/ تاريخ انتهاء	12-2021
PPV: 75.00 DHS		
AMM N° 728/16DMP/21/NRQr		

STE PHARMACIE HABIBA
CASABLANCA
Lotis. Haj fateh Rue G N° 3 Lot. 64
Casablanca - Tel: 0522 93 10 22

إقامة حبيبة، رقم 78، الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الولفة - الدار البيضاء
Résidence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca

Tél. : 05 22 93 13 49

Docteur N. RIAH



الدكتورة ن. رياح

Ophthalmologist (Adults and Children)

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca

Ancienne Interne du CHU de Pointe à Pitre, France

Ancienne résidente à l'Hôpital 20 Août

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

إخلاصية في الطب و جراحة العيون (صفار و كبار)

داخليه سابقة بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد

طبية داخلية سابقة بالمركز الاستشفائي الجامعي

بوانت أبتر - فرنسا

طبية مقيمة سابقة بمستشفي 20 غشت

دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء وجامعة بفرنسا

Casablanca, le :



22 Dec 2023

Bonjour de Hassan

- Lunettes de correction
optique, VL + RL

DEC 2023
OPTIQUE
SOUK KORE
BLOC FENAI 12
CASABLANCA
TEL : 0522 82 12 83

- Verres correctifs, Lentilles

ultra-violet
 $OD = + 1,25 \text{ D} (-0,25 = -85^\circ)$
 $OS = + 1,25 \text{ D}$

$B = + 2,25 \text{ D}$ Lentilles OD
Merci d'assurer un bon confort

إقامة حبيبة، رقم 78، الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الولفة - الدار البيضاء

Résidence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca

Tél. : 05 22 93 13 49

LOZZA Optique

Souk Koréa - Bloc EF
N° 132 - Casablanca
Tél.: 05.22.82.12.83
GSM : 06.25.49.49.49

N° 005361



نظارات اللوزة

سوق القرعنة - بلوك
الرقم 132 - الدار البيضاء
الهاتف : 05.22.82.12.83
الfax : 06.25.49.49.49



Docteur : *M. RIAH*

Mr.: *BENJEMRA HASSAN*

Nomenclature :

Montures : VL PILLER
VP PILLER

Type de verres : *SOFT ACRYLIC AUTOCLAVE*

SOFT ACRYLIC BLACK

* VISION DE LOIN :

OD : Axe : *85* cyl : *-0.25* Sph : *+1.25* 400.0.

OG : Axe : */* cyl : */* Sph : *+1.25* 400.0.

* VISION DE PRES :

OD : Axe : *85* cyl : *-0.25* Sph : *+3.75* 300.0.

OG : Axe : */* cyl : */* Sph : *+3.75* 300.0.

Odd :

Total : *Deux Mille quatre cent Sais*

Date : *27 DEC. 2020*